

Préparer un titre ou un diplôme par la VAE Pourquoi pas avec les CCI ?

La VAE, un levier vers la performance de votre entreprise.

Permettre à vos salariés
d'obtenir un diplôme grâce à
la VAE, c'est :

- ▶ reconnaître, valoriser,
professionnaliser
et fidéliser vos
collaborateurs
- ▶ développer l'employabilité
dans votre entreprise
- ▶ accompagner
les évolutions
professionnelles
- ▶ favoriser la mobilité en
interne ou à l'externe



» POUR améliorer votre COMPÉTITIVITÉ

La Validation des Acquis de l'Expérience permet à toute personne expérimentée (trois ans minimum) d'obtenir un diplôme ou une certification professionnelle en lien avec cette expérience.

Réalisation : Service Communication - Formations CCI du Mans et de la Sarthe

Les CCI et leurs réseaux d'écoles vous proposent des certifications reconnues et adaptées à vos métiers :

- ▶ dans les domaines du commerce, de la gestion, de la vente, de l'informatique...
- ▶ de niveau Bac à Bac+5

et vous accompagnent dans vos projets de VAE.

Information, conseil, accompagnement ?

N°Vert 0 800 823 224

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

